

Grâce à la mobilisation de plusieurs associations, les familles menacées ont obtenu de la préfecture de pouvoir rester dans leur logement jusqu'au 31 mars, la fin de la trêve hivernale. Un sursis, déplore Annie Vuagnoux, responsable du Centre ukrainien de Metz. *"Aujourd'hui, on a réussi à tout suspendre, ça nous laisse quelques mois pour essayer de trouver des solutions, mais ça va passer très vite et ces personnes sont déjà dans une inquiétude, et se disent : 'Moi, en Ukraine, je n'ai plus rien. Mes enfants sont scolarisés, bien intégrés, qu'est-ce qu'il va se passer pour nous ?'"*

Svetlana, qui vit avec son fils de 17 ans à Rombas, à une vingtaine de kilomètres de Metz, a pris sa décision : sans travail et sans solution d'ici avril, ils retourneront vivre à Donetsk.